Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 063-216300210-20221011-2022_033-DE

MAIRIE D'AUTHEZAT
63114
Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal délibération n°2022/033 du 11 octobre 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice :	**15**
Présents :	**13**
Votants :	**13**

L'an deux mille vingt-deux le onze octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 04 octobre 2022.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHELI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Isabelle DE ARAUJO, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Christelle REUGE, Messieurs David ESPECHE, Julien LACOUR, Benoit RATIGNET, André FEUNTEUN ;
Absents : Monsieur Julien LACOUR et Monsieur Benoit RATIGNET ;
Secrétaire de séance : Madame Ludivine FERNANDEZ.

OBJET :

ASSAINISSEMENT 2021

Devis complémentaire de phase 3 à l'étude diagnostique du réseau d'assainissement

Monsieur le maire expose au conseil municipal que lors de la présentation par le bureau d'études SAFEGE de l'étude diagnostique assainissement, il est apparu souhaitable de compléter cette étude par la localisation précise des anomalies de branchements et des entrées d'eaux parasites par inspection caméra.

Le devis proposé par le bureau d'études SAFEGE s'élève à 2 526 euros hors taxes.

Après en avoir délibéré le conseil municipal unanime accepte le devis et autorise Monsieur le Maire à passer commande pour ces travaux complémentaires de phase 3.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 17/10/2022.

Pour copie conforme ; en Mairie, le 17/10/2022.

Le Maire,

MAIRIE D'AUTHEZAT 63 (Puy-de-Dôme)

Pierre METZGER.